

Service des Sports

Le pôle sport est chargé d'encourager, de promouvoir et de valoriser la pratique sportive auprès des Monterelais.

Il organise et met en œuvre les politiques publiques en matière de gestion des activités physiques et sportives, de conduite de projets, de programmation et de gestions des équipements sportifs.

Le service municipal élabore des conventions entre la Ville et ses partenaires associatifs, pour la mise à disposition de ses équipement sportifs, il met en place des manifestations en collaboration avec les sections ou associations sportives concernées. Chargé de la planification, de l'entretien et de la maintenance des équipements sportifs. Il pilote également les projets de création ou de réhabilitation d'équipements sportifs.



Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 18h

Le vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h.



**VILLE DE MONTEREAU-
FAULT-YONNE**

54 rue Jean Jaurès
77130 - Montereau-Fault-Yonne